

HSBC RIF EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Action A (EUR)

Reporting mensuel

Avril 2025



Ce reporting mensuel est un document marketing. Veuillez vous référer au prospectus et au KID avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Objectif de gestion

Le compartiment, de classification AMF « actions internationales », a pour objectif de maximiser la performance sur la durée de placement recommandée de 5 ans en investissant dans un portefeuille d'actions émises par des entreprises ayant une part significative de leurs activités en lien avec le thème de la transition énergétique et écologique. Ce compartiment a un objectif d'investissement durable (Article 9 du règlement (UE) 2019/2088 dit Sustainable Finance Disclosure (SFDR)).

Le compartiment n'a pas d'indicateur de référence mais à titre d'information, le compartiment peut être comparé aux indices larges représentatifs du marché des actions européennes, tels que le MSCI Europe GDP weighted.

Le compartiment est géré activement. L'indicateur de référence est utilisé pour évaluer la performance. Il n'y a pas de contrainte relative à l'indicateur utilisé lors de la construction du portefeuille.

Processus d'investissement

Le fonds HSBC Europe Equity Green Transition s'adresse aux clients désireux d'orienter leur épargne vers des entreprises qui participent activement à la transition énergétique. Il s'inscrit en cohérence avec la démarche climatique et plus largement ESG/ISR du Groupe HSBC. Le principe de durabilité contribue au développement de nos activités sur le long terme, en proposant notamment des produits d'épargne qui financent de meilleures pratiques en termes d'enjeux Environnementaux, Sociaux/Sociétaux et de Gouvernance (ESG) et de gestion du risque climat.

Ainsi, le processus de gestion du fonds HSBC Europe Equity Green Transition vise à identifier les entreprises dont une part significative des revenus est en lien avec la transition énergétique et écologique (intensité verte).

Les entreprises dont une partie des activités sont en lien avec les énergies fossiles et la filière nucléaire sont exclues.

Le poids des valeurs en portefeuille est en priorité une fonction de son implication dans la thématique Transition Énergétique et Ecologique, de sa note ESG, de ses émissions carbone, de son attractivité financière, et de sa liquidité. Les investissements sont réalisés dans une optique de long terme. La composition du portefeuille évoluera dans le temps en fonction des évolutions des activités des entreprises, des changements dans leur comportement ESG, et aussi en fonction de leurs caractéristiques financières.

Labels

Fin 2015, les pouvoirs publics français ont mis en place deux labels, un label « investissement socialement responsable » (ISR) et un label dédié à la finance verte, le label GREENFIN (anciennement label « Transition énergétique et écologique pour le climat »), qui répondent chacun à des exigences spécifiques pour rendre les produits financiers dits « responsables » ou « verts » plus lisibles.



Le label GREENFIN a pour objectif de mobiliser une partie de l'épargne au bénéfice de la transition énergétique et écologique. Il garantit la qualité verte des activités des entreprises sélectionnées dans le portefeuille.

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/label-greenfin>



Données extra-financières au 30/04/2025

En cohérence avec notre vision des enjeux climatiques et la volonté d'HSBC Global Asset Management (France) de jouer son rôle dans la Transition Energétique et Ecologique, le fonds privilégie les acteurs qui permettent et permettront la décarbonisation de l'économie, il ne s'inscrit pas dans une démarche de réduction immédiate de l'empreinte carbone de l'investissement mais dans une logique de transformation du modèle énergétique et écologique à long terme.

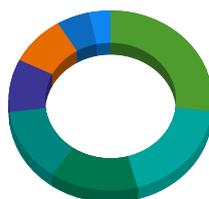
Intensité verte

Répartition des entreprises selon leur degré d'intensité verte*



Intensité verte modérée	45,9 %
Intensité verte forte	36,7 %
Investissements durables complémentaires	17,4 %
Total:	100,0 %

Répartition sectorielle des activités liées a la transition énergétique et écologique*



Bâtiments verts	26,9 %
Industrie - Efficacité énergétique	18,8 %
Economie circulaire	13,8 %
Energies Renouvelables	13,3 %
Technologie et télécommunications	9,5 %
Diversification	8,9 %
Transport - Mobilité durable	5,2 %
Adaptation - Solutions d'adaptation	3,5 %
Total:	100,0 %

*Source : HSBC Global Asset Management (France)

Les activités en lien avec la Transition Energétique et Ecologique sont déterminées sur la base de nomenclatures adaptées à la thématique et à l'objectif de gestion du fonds, comme la classification Climate Bond Initiative (CBI) ou celle proposée par le label dédié à la finance verte (« Label GREENFIN »).

Dans sa construction, le portefeuille s'attache à investir dans des sociétés dont les revenus associés à la transition Energétique et Ecologique sont significatifs, plus de 10%, ceci pour un minimum de 75% de l'actif du portefeuille. Le reste du portefeuille sera investi soit dans des sociétés en lien avec la thématique mais dont les activités ne sont pas identifiées par les taxonomies précitées, soit dans des entreprises que nous considérons comme les meilleures dans leur secteur en termes de notation ESG, dans une approche de diversification et de bonne gestion du risque du portefeuille.

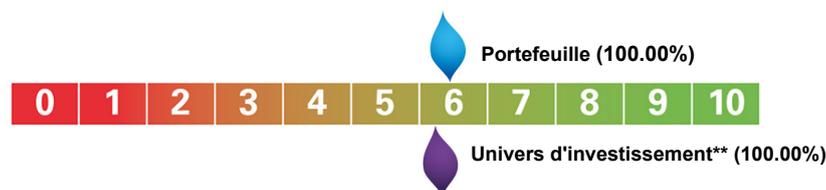
Intensité verte forte : plus de 50% du chiffre d'affaires est généré par des activités concourant directement ou indirectement à une « croissante verte ».

Intensité verte modérée : entre 10% et 50% du chiffre d'affaires activités concourant directement ou indirectement à une « croissante verte ».



Données extra-financières au 30/04/2025

Notation ESG



(Taux de couverture des entreprises notées, exprimé en pourcentage de l'actif net)

	Notes ESG (1)				Taux de couverture (1)
	ESG	E	S	G	
Portefeuille	6.48	6.83	5.78	6.93	100.00%
Univers d'investissement (2)	6.24	7.01	5.33	6.40	100.00%

(1) Source : HSBC Global Asset Management (France)

(2) MSCI Europe IMI GDP weighted Net Return

Principales positions dont la note ESG est la plus élevée (3)

Libellé	Poids	E	S	G	ESG
ARCADIS NV	1.61%	10.00	6.00	8.00	8.00
AVIVA PLC	3.34%	9.80	6.90	7.30	7.89
GREENERGY RENOVBLES	2.26%	9.30	5.90	7.30	7.88
KONINKLIJKE KPN NV	4.53%	10.00	7.00	7.70	7.85
ERG SPA	1.08%	9.50	6.00	5.40	7.63

Principaux secteurs dont la note ESG est élevée (2)

Secteur d'activité	Poids	E	S	G	ESG
Services de télécommunication	4.53%	10.00	7.00	7.70	7.85
Services aux collectivités	8.92%	8.83	6.23	6.27	7.54
Assurance	8.78%	8.50	6.75	7.20	7.41
Logiciels et services	6.68%	7.25	7.75	6.30	7.19
Services commerciaux et professionnels	5.35%	10.00	4.15	7.65	7.19

Principales positions dont la note ESG est la plus faible (3)

Libellé	Poids	E	S	G	ESG
CONSTRUCC Y AUX DE FERROCARR	2.43%	4.30	5.50	6.00	5.17
FISCHER (GEORG)-REG	1.34%	5.10	4.00	6.90	5.31
MICHELIN (CGDE)	1.62%	4.40	5.40	7.60	5.34
UPM-KYMMENE OYJ	2.10%	6.10	2.90	8.90	5.38
DEME GROUP	0.97%	4.40	6.00	6.20	5.42

(3) Périmètre des positions notées.

Principaux secteurs dont la note ESG est faible (2)

Secteur d'activité	Poids	E	S	G	ESG
Automobiles et composants automobiles	1.62%	4.40	5.40	7.60	5.34
Vente au détail	3.14%	5.80	4.60	6.80	5.64
Matériaux	13.22%	5.70	4.58	7.70	5.87
Biens d'équipement	37.04%	5.84	5.44	6.66	5.96
Biens de consommation durables et habillement	2.14%	4.40	7.60	8.10	6.10

Nous attribuons une note: une note Environnementale (E), une note Sociale (S), une note de Gouvernance (G), et enfin une note ESG globale du portefeuille.

L'échelle de notation varie de 0 à 10, 10 étant la meilleure note.

La note globale est calculée en fonction du poids des piliers E, S et G inhérents à chaque secteur selon notre processus de notation interne.

La note ESG globale du portefeuille est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque valeur notée du portefeuille. La note ESG globale de l'univers d'investissement est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque valeur notée de l'univers d'investissement.

Pour plus de détails sur le portefeuille, les méthodologies employées et la démarche ESG, se référer au code de transparence en cliquant [ici](#).



Intensité Carbone

	Intensité Carbone (3)	Taux de couverture (4)
Portefeuille	63.0	100.00%
Univers d'investissement (2)	88.9	99.81%

(2) MSCI Europe IMI GDP weighted Net Return

(3) Intensité carbone exprimée en tonnes de CO₂ / M\$ du chiffre d'affaires.

Source : Trucost, leader mondial de la mesure de l'empreinte carbone des entreprises. Trucost est un fournisseur de données extra-financières liées aux impacts environnementaux et aux émissions de gaz à effet de serre (GES) publiées par les entreprises.

(4) Source : HSBC Global Asset Management (France). Taux de couverture des entreprises avec intensité carbone, exprimé en pourcentage de l'actif net.

Principales positions dont l'intensité carbone est la plus faible (5)

Libellé	Intensité Carbone	Poids
AVIVA PLC	0.6	3.34%
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	1.1	5.45%
GREENERGY RENOVABLES	2.8	2.26%
ARCADIS NV	3.7	1.61%
TAYLOR WIMPEY PLC	4.3	2.14%

Principales positions dont l'intensité carbone est la plus élevée (5)

Libellé	Intensité Carbone	Poids
NORSK HYDRO ASA	608.2	2.66%
UPM-KYMMENE OYJ	341.3	2.10%
DEME GROUP	207.9	0.97%
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	200.7	4.74%
NOVONESIS (NOVOZYMES) B	140.2	3.13%

(5) Périmètre des positions couvertes.

Principaux secteurs dont l'intensité carbone est faible (4)

Secteur d'activité	Intensité Carbone	Poids
Assurance	0.8	8.78%
Biens de consommation durables et habillement	4.3	2.14%
Logiciels et services	7.7	6.68%
Services commerciaux et professionnels	9.4	5.35%
Services aux collectivités	21.6	8.92%

Principaux secteurs dont l'intensité carbone est élevée (4)

Secteur d'activité	Intensité Carbone	Poids
Matériaux	215.4	13.22%
Automobiles et composants automobiles	132.2	1.62%
Biens d'équipement	51.1	37.04%
Vente au détail	31.8	3.14%
Semi-conducteurs et équipements pour semi-conducteurs	29.3	5.62%

L'intensité carbone est un indicateur statique qui ne reflète pas la dynamique des stratégies de transition énergétique mises en place par les entreprises. HSBC RIF - Europe Equity Green Transition peut être amené à investir dans des entreprises qui affichent une forte intensité carbone aujourd'hui mais apportent des solutions techniques innovantes pour la transition énergétique à plus long terme.

L'intensité Carbone correspond au volume de CO₂ émis pour 1 million de dollars de chiffre d'affaires réalisé. Pour calculer cette intensité, nous prenons en compte non seulement les émissions directes liées aux opérations de l'entreprise (Scope 1) mais également celles liées à la fourniture de l'énergie nécessaire (Scope 2).

Intensité Carbone d'une entreprise (tonnes de CO₂ / M\$ de chiffre d'affaires) = (Scope 1 + Scope 2) / M\$ du chiffre d'affaires

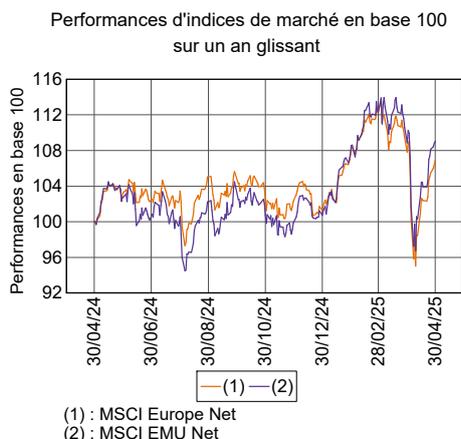
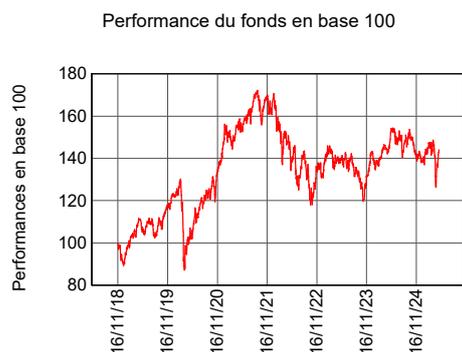
Scope 1: Émissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et processus de production détenus ou contrôlés par l'entreprise

Scope 2: Émissions de gaz indirectes liées à la consommation d'énergie de l'entreprise

L'intensité carbone globale du portefeuille est la somme des intensités carbone des entreprises multipliée par les montants détenus en portefeuille divisé par la somme du montant détenu des entreprises ayant des intensités carbone. Les données carbone sont fournies par Trucost, leader dans l'analyse des risques et des données en matière de carbone et d'environnement et filiale de S&P Dow Jones Indices.



Performances et analyse du risque



Performances nettes glissantes

	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	6 ans 16/11/2018*
Fonds	2.76%	-0.36%	-2.49%	37.31%	30.38%
Indice de référence**	0.04%	11.81%	37.56%	85.42%	64.81%

**pour information.

Indicateurs & ratios

	1 an	3 ans	5 ans	16/11/2018*
Volatilité du fonds	17.80%	17.08%	16.50%	18.78%
Ratio de Sharpe	-0.26	-0.19	0.28	0.22

Performances nettes civiles

	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Fonds	3.87%	-6.77%	9.53%	-22.32%	14.76%	19.97%
Indice de référence**	7.67%	22.86%	17.87%	-9.88%	23.34%	-3.32%

**pour information

	2019	2018
Fonds	34.44%	-9.05%
Indice de référence**	26.58%	-5.97%

**pour information

Performances nettes mensuelles

	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Janvier	3.98%	-2.83%	7.87%	-6.93%	0.73%	0.20%
Février	0.49%	0.86%	1.35%	-2.58%	-1.13%	-6.01%
Mars	-3.26%	3.97%	-0.98%	-1.25%	5.12%	-15.27%
Avril	2.76%	-0.88%	-1.41%	-1.93%	1.08%	7.58%
Mai		5.68%	-2.63%	-2.68%	1.59%	5.00%
Juin		-4.16%	2.34%	-11.75%	1.51%	3.24%
Juillet		3.01%	1.46%	11.24%	2.36%	2.26%
Août		0.10%	-3.87%	-6.00%	4.01%	6.15%
Septembre		0.73%	-3.59%	-9.28%	-6.16%	0.44%
Octobre		-5.99%	-6.31%	5.74%	4.35%	-2.24%
Novembre		-1.48%	9.40%	6.13%	-3.20%	13.85%
Décembre		-1.56%	6.85%	-3.24%	4.19%	6.25%

Les performances présentées ont trait aux années passées et ne doivent pas être considérées comme un indicateur fiable des performances futures. L'augmentation ou la diminution du capital investi dans le fonds n'est pas garantie. Les rendements futurs dépendront entre autres des conditions de marché, des compétences du gérant du fonds, du niveau de risque du fonds et des commissions.

Informations pratiques

Actif total

EUR 237,839,344.42

Valeur liquidative

(AC)(EUR) 90.09 (AD)(EUR) 70.60

Nature juridique

SICAV de droit français

Classification AMF

Actions Internationales

Durée de placement recommandée

> 5 ans

Indice de référence pour information

100% MSCI Europe IMI GDP weighed N-Return

Affectation des résultats

(AC): Capitalisation

(AD): Distribution

*Date de début de gestion

16/11/2018

Analyse des choix de gestion

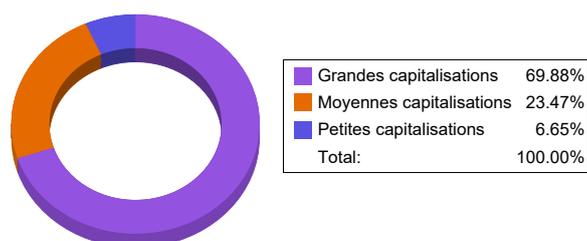
Principales lignes	Portefeuille
1 E.ON SE	5.58%
2 MUENCHENER RUECKVER AG-REG	5.45%
3 SAP SE	4.79%
4 COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	4.74%
5 KONINKLIJKE KPN NV	4.53%
6 SCHNEIDER ELECTRIC SE	3.84%
7 SPIE SA	3.74%
8 AVIVA PLC	3.34%
9 SIKA AG-REG	3.33%
10 ABB LTD-REG	3.23%
Total	42.58%

Répartition par type d'instruments

Actions	98.19%
Liquidités	1.81%
Total	100.00%

En pourcentage du portefeuille.

Répartition par capitalisations boursières



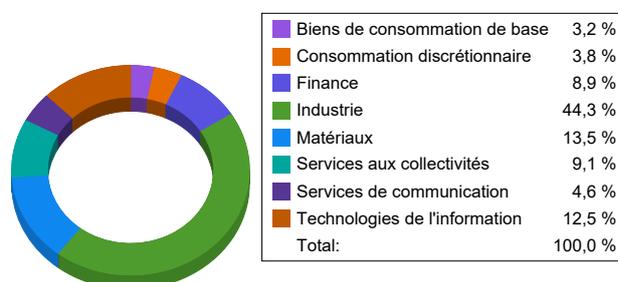
En pourcentage de la poche Actions, hors OPCVM détenus, produits dérivés & liquidités

Très petites capitalisations : < 250 millions en (EUR)
Petites capitalisations : > 250 millions & < 2 milliards en (EUR)
Moyennes capitalisations : > 2 milliards & < 8 milliards en (EUR)
Grandes capitalisations : > 8 milliards en (EUR)

Principaux mouvements Actions - Avril 2025

Achats	Montant (EUR)
SIEMENS AG-REG	1 057 617
ALSTOM	954 257
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	466 910
NOVONESIS	248 936
SCHNEIDER ELECTRIC SE	247 925
Ventes	Montant (EUR)
E.ON	- 2 335 187
CRH PLC	- 1 909 971
GREENERGY RENEVABLES	- 1 156 739
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	- 893 791
SIKA AG-REG	- 831 983

Exposition par secteurs d'activité



En pourcentage de la poche Actions, OPCVM détenus & produits dérivés inclus.

Exposition par pays

	Poids
France	22.17%
Allemagne	19.91%
Suisse	11.56%
Pays-Bas	9.64%
Royaume-Uni	8.18%
Italie	6.49%
Espagne	4.77%
Norvège	4.54%
Belgique	4.19%
Irlande	3.22%
Danemark	3.19%
Finlande	2.14%
Total	100.00%

En pourcentage de la poche Actions, OPCVM détenus & produits dérivés inclus.

Exposition par zones géographiques

	Poids
Zone Euro	72.53%
Europe ex Euro ex Royaume-Uni	19.29%
Royaume-Uni	8.18%
Total	100.00%

En pourcentage de la poche Actions, OPCVM détenus & produits dérivés inclus.

La valeur du mois

ALSTOM

Alstom, société française, est un leader mondial dans l'industrie du rail. L'entreprise conçoit, fabrique et assure l'entretien d'une large gamme de trains, comprenant des trains à grande vitesse et régionaux, des métros, des tramways, des systèmes de signalisation. Présente dans plus de 70 pays et comptant environ 80 000 employés, Alstom joue un rôle central dans la transition vers des systèmes de transport bas carbone au service de millions de passagers dans le monde.

Dans le cadre de sa responsabilité sociétale et de son engagement en faveur du développement durable, Alstom a placé la protection de l'environnement et l'action climatique au cœur de sa stratégie. Ses initiatives environnementales reposent sur quatre piliers : la décarbonation, l'efficacité énergétique, l'éco-conception et l'économie circulaire.

Ces actions sont alignées sur les objectifs de l'Accord de Paris et s'appuient sur des objectifs validés scientifiquement par l'initiative Science Based Targets (SBTi). Alstom s'est engagé à réduire de 42 % ses émissions directes de gaz à effet de serre (Scopes 1 et 2) d'ici 2030, par rapport à 2021. Concernant les émissions indirectes liées à l'utilisation de ses produits (Scope 3), l'entreprise vise aussi une réduction de 42 % de l'intensité des émissions par passager-kilomètre d'ici 2034.

Une des premières initiatives d'Alstom pour atteindre ces objectifs a été d'accroître la part d'électricité d'origine renouvelable dans son mix énergétique, atteignant 58 % au cours de l'exercice 2023.

Alstom investit également dans des solutions de transport innovantes à faible impact environnemental comme les trains à hydrogène ou à batteries. La société s'efforce d'intégrer des matériaux plus légers et des systèmes de freinage régénératif afin d'améliorer l'efficacité énergétique. L'objectif est de réduire de 25 % la consommation énergétique de ses nouveaux matériels roulants par rapport aux générations précédentes.

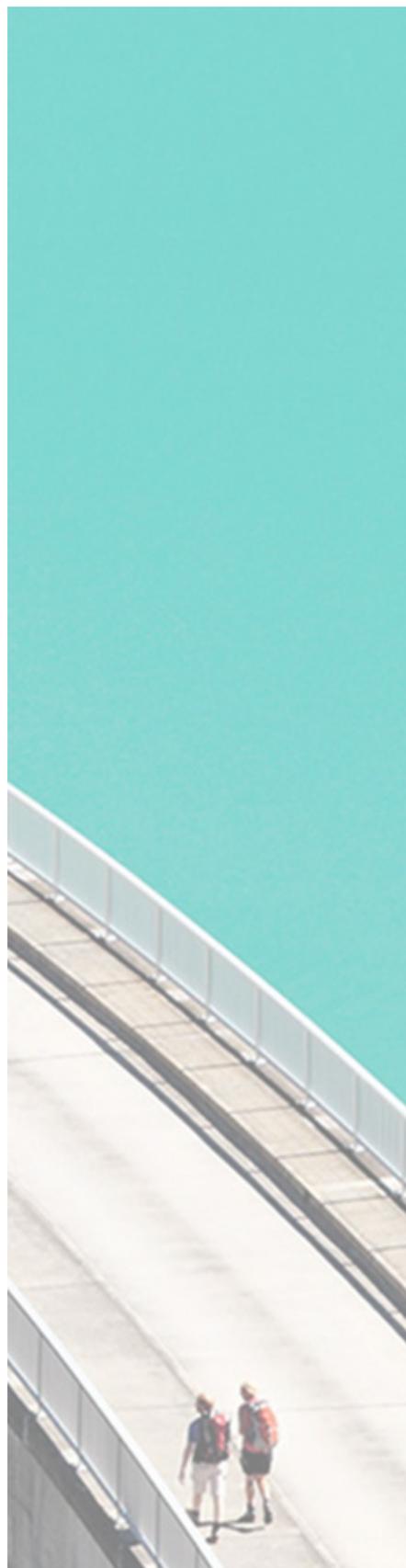
L'éco-conception constitue un autre axe majeur, avec l'ambition que 100 % des nouvelles solutions développées soient éco-conçues d'ici 2025. Dans ce cadre, Alstom effectue des analyses du cycle de vie pour évaluer la performance environnementale de ses produits, de la conception jusqu'à la fin de vie, et privilégie les matériaux non toxiques et recyclables.

Dans le cadre de son approche d'économie circulaire, l'entreprise vise l'intégration de 25 % de matériaux recyclés dans ses trains et un taux de recyclabilité de 95 % en fin de vie. Cette stratégie s'accompagne d'efforts pour améliorer la réparabilité, favoriser la réutilisation, et engager les fournisseurs à adopter des pratiques responsables.

Face aux risques croissants liés au changement climatique, Alstom a également développé une stratégie d'adaptation robuste. L'entreprise mène des analyses de scénarios fondées sur les modèles du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), afin d'évaluer à la fois les risques de transition — tels que les nouvelles régulations et les risques physiques comme les canicules, inondations ou événements climatiques extrêmes.

Dans le cadre des recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), Alstom a mis en place un outil de cartographie des risques climatiques afin d'identifier les actifs et sites vulnérables. La société intègre des critères de résilience climatique dans ses décisions d'investissement et de conception de produits. Par ailleurs, ses solutions sont conçues pour fonctionner dans des conditions extrêmes.

À travers ces initiatives, Alstom adopte une approche ambitieuse de la responsabilité environnementale. En réduisant ses émissions, en développant des technologies propres et en anticipant les impacts du changement climatique, l'entreprise confirme son rôle de leader dans la transition vers une mobilité durable et résiliente face aux défis climatiques. Couplé à une bonne note ESG, Alstom est une position importante du pilier de la mobilité durable de HSBC Europe Equity Green Transition.

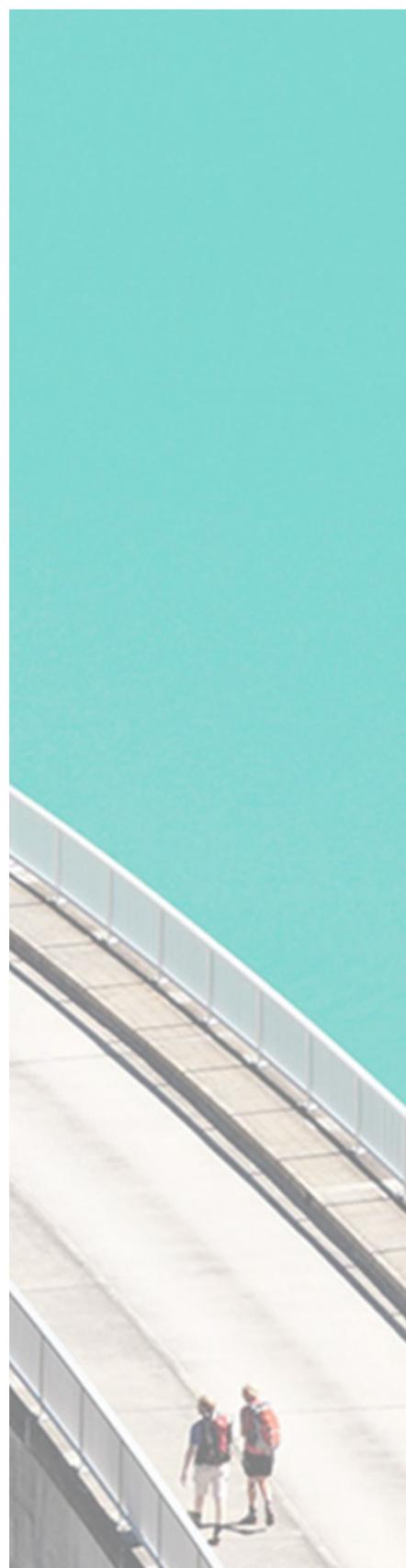


HSBC RIF - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Reporting mensuel
30 avril 2025
Action A (EUR)

Inventaire du portefeuille

	Intensité carbone	Notes ESG	Poids
Assurance			
AVIVA PLC	0.6	7.9	3.34%
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	1.1	6.9	5.45%
			8.78%
Automobiles et composants automobiles			
MICHELIN (CGDE)	132.2	5.3	1.62%
			1.62%
Biens d'équipement			
ABB LTD-REG	13.4	7.0	3.23%
ALSTOM	13.1	6.0	1.53%
BELIMO HOLDING AG-REG	38.8	6.4	2.16%
BOUYGUES SA	39.9	5.5	2.21%
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	200.7	5.7	4.74%
CONSTRUCC Y AUX DE FERROCARR	11.5	5.2	2.43%
DEME GROUP	207.9	5.4	0.97%
FISCHER (GEORG)-REG	76.8	5.3	1.34%
GENUIT GROUP PLC	60.7	5.8	1.85%
KINGSPAN GROUP PLC	26.7	6.1	3.16%
PRYSMIAN SPA	42.1	5.7	2.87%
REXEL SA	5.4	6.5	1.07%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	13.2	7.1	3.84%
SIEMENS AG-REG	12.2	5.8	1.43%
TOMRA SYSTEMS ASA	19.9	5.7	1.80%
WEBUILD SPA	36.0	6.2	2.42%
			37.04%
Biens de consommation durables			
TAYLOR WIMPEY PLC	4.3	6.1	2.14%
			2.14%
Distribution et vente au détail de produits non essentiels			
D'IETEREN GROUP	31.8	5.6	3.14%
			3.14%
Logiciels et services			
DASSAULT SYSTEMES SE	8.2	7.4	1.88%
SAP SE	7.2	6.9	4.79%
			6.68%
Matériaux			
CRODA INTERNATIONAL PLC	70.0	6.1	0.70%
DSM-FIRMENICH AG	105.2	5.6	1.29%
NORSK HYDRO ASA	608.2	5.7	2.66%
NOVONESIS (NOVOZYMES) B	140.2	6.6	3.13%
SIKA AG-REG	27.4	5.9	3.33%
UPM-KYMMENE OYJ	341.3	5.4	2.10%
			13.22%
Semi-conducteurs et équipements			
ASM INTERNATIONAL NV	12.4	5.6	1.83%
ASML HOLDING NV	6.8	7.4	1.49%
INFINEON TECHNOLOGIES AG	68.8	6.9	2.30%
			5.62%
Services aux collectivités			
E.ON SE	53.2	7.1	5.58%
ERG SPA	8.7	7.6	1.08%
GREENERGY RENEWABLES	2.8	7.9	2.26%
			8.92%
Services commerciaux et professionnels			
ARCADIS NV	3.7	8.0	1.61%
SPIE SA	15.1	6.4	3.74%
			5.35%
Services de télécommunication			
KONINKLIJKE KPN NV	27.6	7.8	4.53%
			4.53%



HSBC RIF - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Reporting mensuel
30 avril 2025
Action A (EUR)

Transports

GETLINK SE	28.3	7.2	1.14%
------------	------	-----	-------

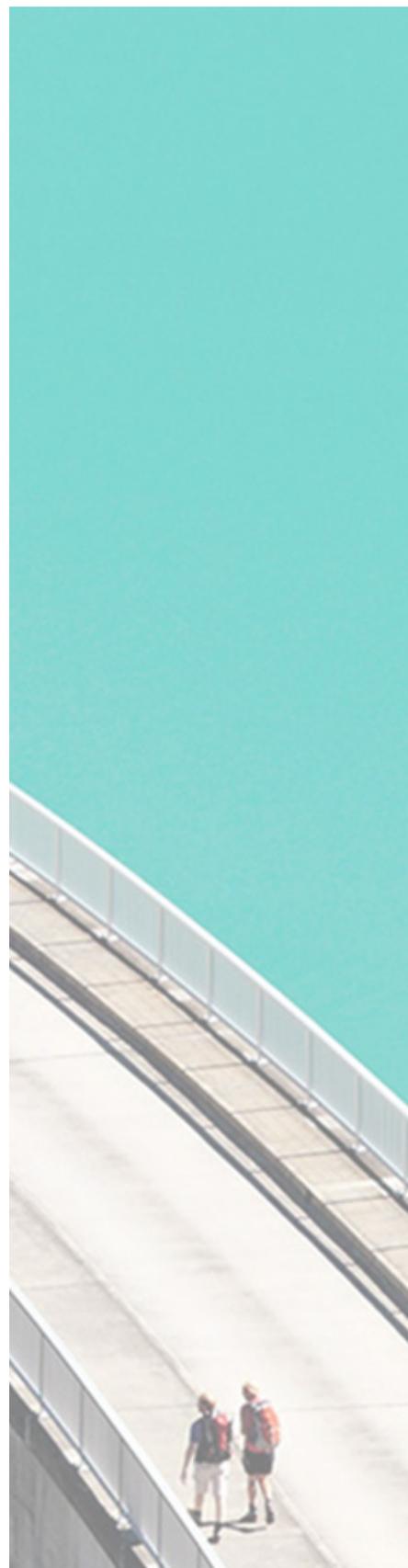
1.14%

Actions

98.19%

Liquidités

1.81%



Glossaire

Action : Titre de propriété représentatif d'une partie du capital de l'entreprise qui les émet ; l'action peut rapporter un dividende et donne un droit de vote à son propriétaire aux assemblées générales des actionnaires. Les actions peuvent être cotées en Bourse, mais pas obligatoirement.

Alpha : mesure la surperformance moyenne d'un fonds par rapport son indice de référence - ou bien, la performance qu'aurait réalisée le gérant dans l'hypothèse où celle de l'indice eut été nulle.

Bêta : mesure l'exposition d'un fonds ou d'un titre par rapport au marché ou à son indice de référence.

Delta : sensibilité d'une obligation convertible à la variation de l'action sous-jacente.

Dividende : Revenu tiré d'un placement en titres de capital (actions, certificats d'investissement). Le dividende est généralement versé chaque année et varie en fonction des bénéfices réalisés par l'entreprise.

Duration : Instrument de mesure permettant d'apprécier la sensibilité du prix d'un actif à une variation des taux d'intérêt.

ETF (Exchange Traded Fund) - Support indiciel coté sur un marché.

FCC : Fonds Commun de Créances.

FCPE : Fonds Commun de Placement d'Entreprise

Futures : contrat qui permet de prendre position sur l'évolution d'un actif appelé sous-jacent. Par exemple, le contrat future CAC 40 permet d'obtenir la performance (à la hausse ou à la baisse) du panier d'actions du CAC 40.

High Yield (haut rendement) : catégorie d'obligations dont le risque de non remboursement est plus élevé que celui des obligations " Investment Grade ". Obligations spéculatives offrant des rendements élevés qui récompensent la prise de risque prise sur la signature de la société émettrice. Elles correspondent aux notations des agences de rating pour les emprunteurs situées en dessous de BBB - selon l'échelle de Standard & Poor's.

Investment Grade : catégorie d'obligations dont le risque de non-remboursement est faible. Correspondent aux notations des agences de rating pour les emprunteurs situés entre AAA et BBB - selon l'échelle de Standard & Poor's.

Obligation : Titre de créance (c'est à dire qu'il représente une dette) pouvant être émis par une entreprise, remboursable à une date et pour un montant fixés à l'avance, et qui rapporte un intérêt. En cours de vie, la valeur d'une obligation évolue à la hausse ou à la baisse.

Obligations aggregate désigne un véhicule d'investissement (FCP, SICAV) composé à la fois d'obligations privées et d'obligations gouvernementales.

Obligations convertibles : obligations qui donnent à son détenteur, durant une période de conversion, la possibilité de l'échanger contre une ou plusieurs actions. S' assimile à une obligation classique avec une option d'achat sur des actions nouvelles de l'émetteur.

Obligations covered ou obligations sécurisées sont des obligations garanties et donc adossées à des crédits hypothécaires de première qualité ou à des créances du secteur public (exemple des collectivités). Elles ont donc l'avantage d'être garanties grâce à leur adossement à des actifs.

Obligations inflation : titres indexés sur l'inflation

OPC : Organisme de Placement Collectif.

OPCVM : Organisme de Placement Collectif de Valeurs Mobilières

Options : contrat entre deux parties par lequel l'une accorde à l'autre de droit (pas l'obligation) de lui acheter (option d'achat/call) ou de lui vendre (option de vente/put) un actif, moyennant le versement d'une prime.

Plus-value : Gain résultant de la différence entre le prix de vente d'un titre et son prix d'achat ou de souscription. Si cette différence est négative, la perte est appelée "moins-value".

Prise en pension : opération de refinancement des banques auprès de la banque centrale, caractérisée par un échange de titres contre de la trésorerie pour une période déterminée.

Produits dérivés : sont des contrats qui permettent de prendre des positions sur des actifs sans les détenir physiquement. On distingue en particulier les contrats futures et les options qui sont standardisés sur les principaux indices boursiers et qui sont échangés sur un marché réglementé.

Ratio d'information : indicateur de la régularité de la surperformance. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds.

Ratio de Sharpe : mesure le supplément de rendement d'un fonds par rapport à celui d'un placement sans risque (monétaire).

Rendement actuariel : Rendement moyen des titres en portefeuille et détenus jusqu'à leur maturité

Sensibilité : Mesure de l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur le prix d'une obligation.

Spread d'une obligation (ou d'un emprunt) : écart entre le taux de rentabilité actuariel de l'obligation et celui d'un emprunt sans risque, de durée identique.

Taux actuariel moyen : correspond à la moyenne pondérée des taux de rendement internes des instruments obligataires détenus par un fonds.

Titres de créances négociables (TCN) : titres émis au gré d'un émetteur, représentatifs d'une créance à court ou moyen terme à échéance fixe et négociables sur les marchés réglementés et de gré à gré.

Titrification, consiste en une transformation d'un ensemble de créances homogènes en titres financiers liquides et négociables.

Trackers (Exchange Traded Funds) : OPCVM indiciel qui a la particularité d'être coté sur un marché réglementé et dont l'objectif de gestion est de répliquer la performance d'un indice boursier de référence.

Tracking Error : Indicateur de risque, la TE mesure la volatilité des écarts de performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. En d'autres termes, cet indicateur mesure le risque de divergence de la performance d'un OPC par rapport à celle de son indice.

Valeur liquidative : Valeur unitaire d'une action de SICAV ou d'une part de FCP (ou FCPE), calculée en divisant l'actif net de la SICAV/du FCP (ou FCPE) par le nombre d'actions ou de parts émises. Les souscriptions et rachats d'actions ou de parts s'effectuent à cette valeur, éventuellement diminuée d'une commission de souscription ou de rachat.

Volatilité : mesure la plus couramment utilisée pour rendre compte du risque historique d'un actif. Basée sur des données passées (ex post), la volatilité exprime un risque absolu (c'est-à-dire un risque de perte ou de gain en capital).

WAL (Weighted Average Life) : Moyenne pondérée de la maturité résiduelle (c'est-à-dire la durée restante jusqu'au remboursement du nominal) des instruments détenus par un fonds. De ce fait, aucune tolérance ne doit être donnée, les risques existent tant que le papier n'est pas totalement amorti.

WAM (Weighted Average Maturity) : Moyenne pondérée de la maturité résiduelle pour les instruments à taux fixe et jusqu'à la prochaine date de réajustement du coupon pour les instruments à taux variable des instruments détenus par un fonds. C'est la maturité moyenne pondérée des titres en portefeuille.

Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le défaut de l'émetteur.

Risque de contrepartie : risque que la contrepartie avec laquelle sont négociées les opérations de gré à gré sur des produits dérivés et/ou les opérations d'acquisition et de cessions temporaires de titres ne tiennent pas ses engagements (livraison, paiement, remboursement...) voire de défaillance.

Risque associé aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amener à répliquer, augmenter ou réduire une exposition à des marchés, indices, actifs... La valeur liquidative peut ainsi, dans certains cas, évoluer d'une façon différente de celle des marchés sous-jacents auxquels le portefeuille est exposé. Par exemple, en cas de surexposition, la valeur liquidative peut amplifier (à la hausse comme à la baisse) les variations du marché sous-jacent.

Risque de liquidité : les marchés sur lesquels le fonds maître intervient peuvent être occasionnellement et temporairement affectés par un manque de liquidité dans certaines circonstances ou configurations de marché. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le fonds maître peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions et donc entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Commentaires du gérant

Environnement économique

Le mois d'avril a été marqué par une extrême volatilité sur les marchés financiers, qui ont fortement réagi aux annonces successives de Donald Trump sur les droits de douane applicables aux biens importés aux Etats-Unis. Les annonces du « Liberation Day », impliquant un taux minimum de 10% et des taux relevés pour de nombreux pays, notamment la Chine, ont fait chuter les marchés, qui ont perdu jusqu'à 10% en seulement une semaine au début du mois d'avril.

Les taux US 10 ans ont d'abord violemment corrigé (en passant sous les 4%) avec une probabilité grandissante de voir l'économie américaine entrer en récession. La chute libre des taux et des actions a été accentuée par l'attentisme de la Réserve fédérale américaine craignant l'impact inflationniste des droits de douane. Malgré des discussions bilatérales avec de nombreux pays, l'incertitude créée a emmené les marchés vers des niveaux de ventes panique.

Il faudra attendre l'annonce d'une trêve de 90 jours sur les droits de douane (le 09 avril) pour soulager les marchés. Les taux 10 ans s'étaient en effet envolés dans la foulée des droits de douane réhaussés à 104% (puis 134%) sur la Chine, et du fait des difficultés pour le Trésor américain de vendre sa dette sur le marché obligataire, notamment aux investisseurs asiatiques. Le rebond des indices boursiers a été spectaculaire, en revenant à leur niveau du début du mois.

Bien que les marchés aient fini par effacer leur chute initiale après le 09 avril, la guerre commerciale devrait laisser des traces. Les volte-faces politiques vont créer des distorsions dans les chaînes de valeur et des investissements seront probablement retardés par manque de visibilité. Certaines sociétés ont d'ores-et-déjà abandonné leurs objectifs annuels. Enfin, n'oublions pas qu'il ne s'agit que d'une pause de 90 jours, et que d'autres taxes pourraient être annoncées (pharmacie).

Les banques centrales devront naviguer entre l'effet inflationniste des droits de douane et leurs impacts négatifs sur la croissance. Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale continue à adopter un ton prudent, alors que la Banque centrale européenne (BCE) devrait continuer à revoir à la baisse ses taux directeurs. Les données économiques publiées en fin de mois ravivent les craintes inflationnistes, alors même que le prix de l'énergie a fortement baissé en avril.

Le baril de pétrole s'est effondré au cours du mois. Il clôture en forte baisse, pour atteindre USD63.3 contre USD75 fin mars. La révision à la baisse de la demande mondiale, notamment chinoise, a été amplifiée par les dissensions observées au sein de l'OPEP concernant les quotas de production. L'or, valeur refuge face aux incertitudes des droits de douane, a fluctué au gré des soubresauts politiques, touchant presque les 3500USD/once au cours du mois.

Enfin, un choc important a marqué le monde des devises. L'affaiblissement du dollar (-4,7% contre l'euro) a surpris et pourrait devenir durable. Les conséquences sur les dynamiques commerciales pourraient être importantes sur certains secteurs et certaines régions. Sur le plan géopolitique, les discussions autour d'un cessez-le-feu définitif entre la Russie et l'Ukraine continuent. Les tensions avec l'Iran, le Venezuela et la Chine créent des zones de turbulence géopolitiques additionnelles.

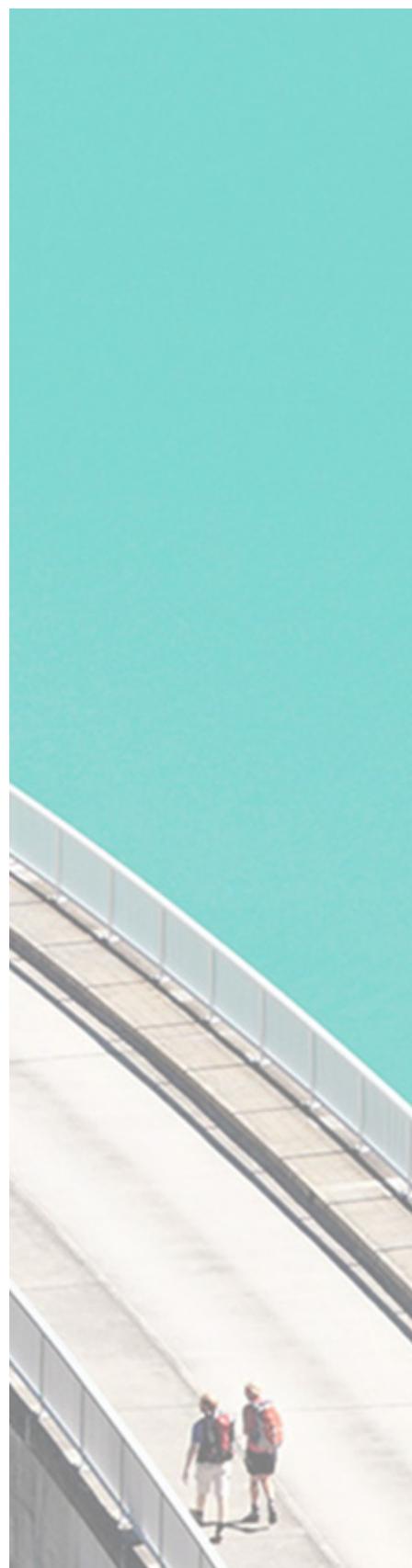
Performance des marchés

Sur le mois d'avril les indices européens affichent finalement une performance relativement stable. Le MSCI Europe enregistre une performance de -0,82% (dividendes nets réinvestis, en EUR) et le MSCI EMU affiche +0,19%. Nous ne notons aucune distinction entre les valeurs de croissance et les valeurs décotées en zone euro. Les valeurs de petites et moyennes capitalisations et les valeurs de qualité ont légèrement surperformé le marché.

Trois secteurs ont été à la traine ce mois-ci : le secteur de l'énergie, les équipements technologiques et le luxe. En revanche, les secteurs défensifs comme la distribution alimentaire, l'immobilier et les services aux collectivités ont été privilégiés par les investisseurs.

La saison des résultats a commencé, avec des fortunes différentes. Les sociétés pétrolières voient leur bilan se dégrader du fait de la chute du baril et des marges de raffinage. Le secteur de la consommation discrétionnaire (notamment le luxe et l'auto) pâtit de la dégradation de la santé du consommateur. Les valeurs technologiques continuent de souffrir de la chute du secteur américain et des incertitudes quant à la rentabilité des investissements réalisés dans les centres de données.

Sans surprise, les valeurs automobiles et pétrolières ont été les perdantes ce mois-ci. BP, Tenaris et Stellantis perdent près de 20% sur le mois. Parmi les valeurs affichant de belles performances, Siemens Energy et Andritz profitent de prises de commandes positives sur leurs domaines d'activité. Le secteur de la défense continue à surperformer. L'assurance a surperformé le secteur bancaire. Enfin, le luxe a sous-performé, avec notamment LVMH qui cède 15%, alors que L'Oréal gagne 12%.



Attribution de performance

Au mois d'avril, la valeur de part du fonds a fortement rebondi. Le mois a été marqué par une très forte volatilité avec un point bas atteint au moment du « Libération Day » suivi d'un rebond très marqué lié à la trêve sur les droits de douane, mais aussi au début des publications de résultats qui s'avèrent être meilleurs que prévus malgré les craintes légitimes que nous pouvions avoir.

Il convient de noter la continuation de la surperformance des actions européennes vis-à-vis des actions américaines soit 20% d'écart de performance depuis 4 mois. En effet, le marché s'interroge sur l'ampleur du ralentissement économique aux Etats-Unis consécutive à l'inflation provoquée par des droits de douane massifs et à l'incertitude suscités par les volte-face successives.

Comme en mars, la meilleure performance relatives des éco-secteurs est délivrée par l'énergie renouvelable qui regroupe des utilities. Ce secteur largement domestique est moins exposé aux droits de douane et peut bénéficier des anticipations de baisse des taux, lesquels se sont légèrement détendus au cours du mois.

EON, le distributeur et le transporteur d'énergie en Allemagne a été le grand bénéficiaire du plan de relance allemand qui a confirmé l'engagement de la nouvelle coalition dans la modernisation de ses infrastructures. Le marché s'attend également à un très bon début d'année en raison de conditions climatiques plus rigoureuses au 1er trimestre 2025 par rapport au T1 2024.

Le cours de Grenergy (+24%) a fortement progressé en anticipation de sa journée investisseurs le 28 mai prochain. En effet, lors de cet événement, Grenergy devrait détailler ses nouveaux projets dans le centre du Chili, en Allemagne ou en Espagne. Point capital, le groupe espagnol de renouvelables a signé une « PPA » pour son nouveau projet au Chili avec Codelco, le groupe minier public.

Les valeurs des éco-secteurs bâtiments verts ont fortement rebondi en fonction de la légère détente sur les taux, des signaux de reprise séquentielle, en Allemagne notamment et surtout d'une confirmation de la croissance des investissements dans les centres de données. En effet, Microsoft a confirmé vouloir investir 80Mds\$ d'ici fin 2025, Meta a relevé la fourchette haute de ses investissements de 65 à 72Mds\$.

Par ailleurs, Belimo (+32%), l'industriel suisse qui fournit les systèmes de contrôle-commande des réseaux de refroidissement des centres de données a relevé les objectifs de ventes et de rentabilité. Il convient de se rappeler que la phase de construction ne représente que 30% du coût du projet. La phase d'équipements devrait s'accélérer dès le second semestre 2025.

Sur la technologie et les télécoms, il est clair que le modèle économique des opérateurs de télécommunications est plus résilient, marginalement affecté par les droits de douane, l'activité étant essentiellement domestique. KPN ainsi que Bouygues, boosté par les rumeurs de consolidation sur le marché français ont progressé de plus de 6% sur le mois.

Politique d'investissement

Sur le plan des cessions, nous avons vendu CRH compte tenu de son exposition au marché américain, pris partiellement nos profits sur St Gobain, Eon et Grenergy.

Nous avons continué à augmenter notre position en Siemens, qui devrait profiter d'une reprise cyclique tout en poursuivant une rationalisation de ses actifs. Nous avons noté des signaux de reprise dans l'automation en Asie, en Chine et au Japon.

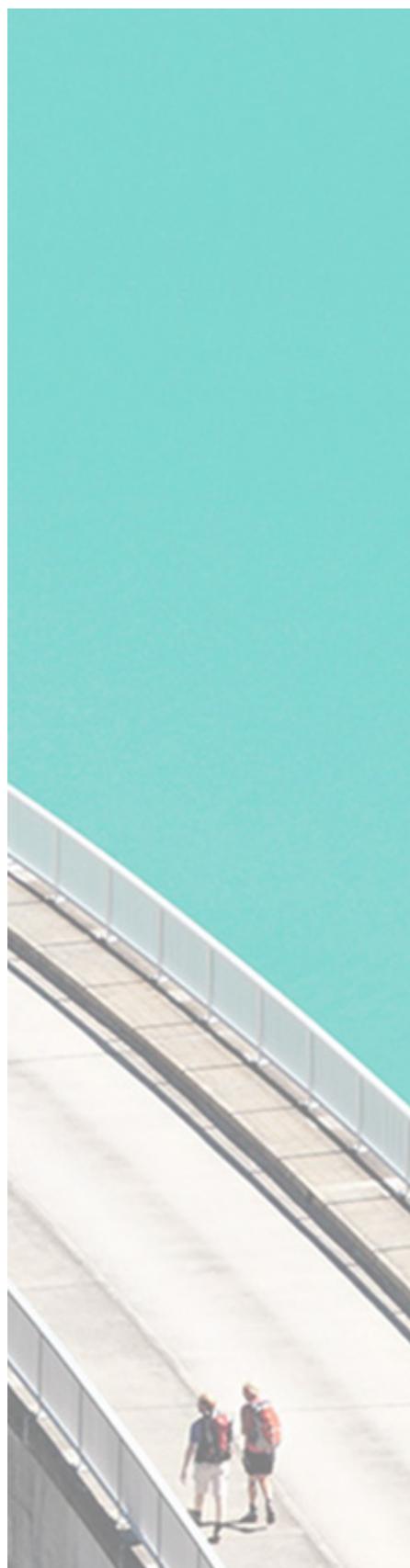
Nous avons aussi renforcé notre position en Alstom, le thème de la mobilité verte devenant de plus en plus d'actualité, au centre des plans d'infrastructure annoncés par les différents états.

Perspectives

Les perspectives pour la thématique transition énergétique bénéficient du déploiement des plans de soutien de part et d'autre de l'Atlantique. Nous pensons que Donald Trump ne devrait pas remettre en cause fondamentalement les mécanismes de l'IRA ou l'INJA qui devrait être prolongé. Le marché a abaissé ses attentes pour 2025 et le marché européen se situe à un point bas de valorisation historique.

En dépit d'une croissance macro-économique en ralentissement en 2024, nous enregistrons quelques signaux de reprise dans la construction ou dans l'industrie. La demande en électrification s'accélère afin de remplacer des réseaux vieux d'au moins 50 ans et la construction de centres de données est en plein boom, ce qui aura des répercussions positives sur les équipements de génération d'électricité.

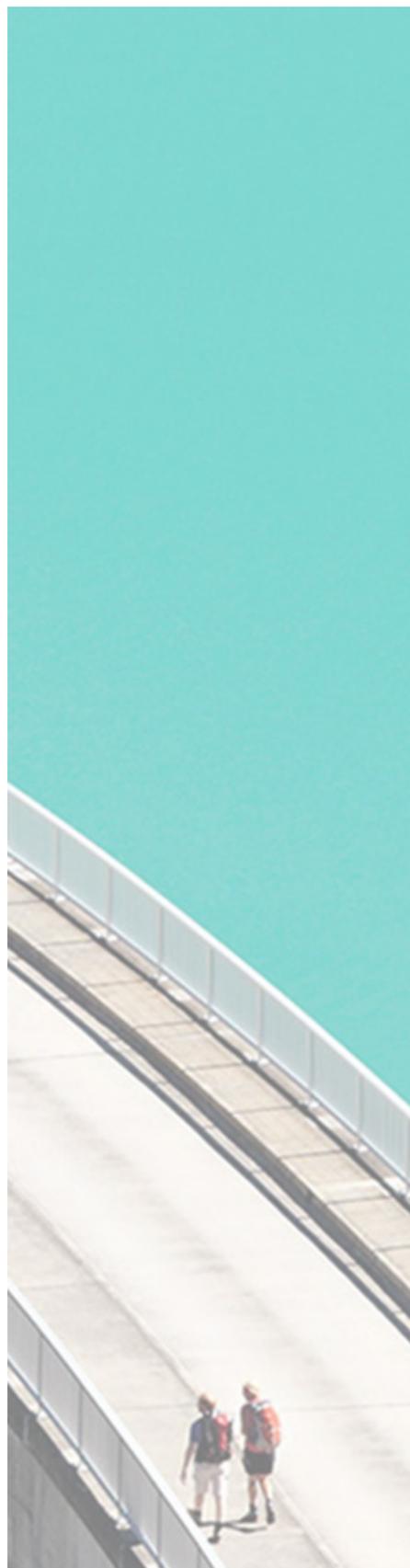
Le portefeuille est construit de manière à tirer parti de la croissance inhérente au développement des activités dites vertes qui permettent la transition vers une économie bas-carbone. La stratégie privilégie les valeurs de qualité exposées à la croissance verte, et à prix raisonné, en mettant l'accent sur les acteurs qui prennent en compte de façon cohérente l'ensemble des critères de durabilité dans leur stratégie.



HSBC RIF - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Reporting mensuel
30 avril 2025
Action A (EUR)

Fourni à titre illustratif, les commentaires et analyses du gérant offrent une vue globale de l'évolution récente de la conjoncture économique. Il s'agit d'un support qui ne constitue ni un conseil d'investissement ni une recommandation d'achat ou de vente d'investissement à destination des lecteurs. Ce commentaire n'est pas non plus le fruit de recherches en investissement. Il n'a pas été préparé conformément aux obligations légales censées promouvoir l'indépendance en recherche en investissement et n'est soumis à aucune interdiction en matière de négociation préalablement à sa diffusion. Toute simulation ou projection présentée dans ce document ne saurait en aucune manière être garantie. Les anticipations, projections ou objectifs mentionnés dans ce document sont présentés à titre indicatif et ne sont en aucun cas garantis. HSBC Global Asset Management (France) ne saurait être tenue responsable s'ils n'étaient pas réalisés ou atteints.



Informations importantes

Indices de marché

Source: MSCI. Les données MSCI sont réservées exclusivement à un usage interne et ne doivent être ni reproduite, ni transmises ni utilisées dans le cadre de la création d'instruments financiers ou d'indices. Les données MSCI ne sauraient constituer ni un conseil en investissement, ni une recommandation de prendre (ou de ne pas prendre) une décision d'investissement ou de désinvestissement. Les données et performances passées ne sont pas un indicateur fiable des prévisions et performances futures. Les données MSCI sont fournies à titre indicatif. L'utilisateur de ces données en assume l'entière responsabilité. Ni MSCI ni aucun autre tiers impliqué ou lié à la compilation, à l'informatisation ou à la création des données MSCI (les parties MSCI) ne se porte garant, directement ou indirectement, de ces données (ni des résultats obtenus en les utilisant). Les Parties MSCI déclinent expressément toute responsabilité quant à l'originalité, l'exactitude, l'exhaustivité, la qualité, l'adéquation ou l'utilisation de ces données. Sans aucunement limiter ce qui précède, en aucun cas une quelconque des parties MSCI ne saurait être responsable de tout dommage, direct ou indirect (y compris les pertes de profits), et ce même si la possibilité de tels dommages avait été signalée. (www.msclbarra.com). Si vous avez des doutes sur la pertinence de cet investissement, vous devriez consulter un conseiller financier indépendant.

Le Conseiller en investissements utilisera son pouvoir discrétionnaire pour investir dans des titres ne figurant pas dans l'indice de référence en fonction de stratégies de gestion active et de possibilités d'investissement spécifiques. Il n'est pas prévu que l'indice de référence soit utilisé comme univers à partir duquel des titres seront sélectionnés. L'écart de la performance et des pondérations des investissements sous-jacents du Fonds par rapport à celles de l'Indice de référence est également analysé par rapport à un écart défini, sans pour autant y être limité.

HSBC Asset Management

Cette présentation est produite et diffusée par HSBC Asset Management et n'est destinée qu'à des investisseurs non-professionnels au sens de la directive européenne MIF. L'ensemble des informations contenues dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation sans autorisation (même partielle) de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi.

Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management. En conséquence, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses. Toutes les données sont issues de HSBC Asset Management sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.

Le capital n'est pas garanti. Il est rappelé aux investisseurs que la valeur des parts et des revenus y afférant peut fluctuer à la hausse comme à la baisse et qu'ils peuvent ne pas récupérer l'intégralité du capital investi. Les performances présentées ont trait aux années passées et ne doivent pas être considérées comme un indicateur fiable des performances futures. L'augmentation ou la diminution du capital investi dans le fonds n'est pas garantie. Les rendements futurs dépendront, entre autres, des conditions de marché, des compétences du gérant du fonds, du niveau de risque du fonds et des commissions.

En cas de besoin, les investisseurs peuvent se référer à la charte de traitement des réclamations disponible dans le bandeau de notre site internet et sur le lien suivant : <https://www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/traitement-reclamation-amfr-vf.pdf>
Il est à noter que la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sur décision de la société de gestion.
HSBC Asset Management - RCS n°421 345 489 (Nanterre). SGP agréée par l'AMF (n° GP-99026). Adresse postale: 38 Av. Kleber 75016 Paris. Adresse d'accueil: Immeuble Coeur Défense - 110, esplanade du Général de Gaulle - La Défense 4 (France). Toute souscription dans un OPCVM présenté dans ce document doit se faire sur la base du prospectus en vigueur, disponible sur simple demande auprès de HSBC Asset Management, de l'agent centralisateur, du service financier ou du représentant habituel. www.assetmanagement.hsbc.com/fr.
Document mis à jour le 14/05/2025.
Copyright © 2025. HSBC Asset Management. Tous droits réservés.

Informations pratiques

Nature juridique

SICAV de droit français

Classification AMF

Actions Internationales

Durée de placement recommandée

> 5 ans

Indice de référence pour information

100% MSCI Europe IMI GDP weigthed Net Return

Affectation des résultats

(AC): Capitalisation

(AD): Distribution

*Date de début de gestion

16/11/2018

Devise comptable

EUR

Valorisation

Quotidienne

Souscriptions / rachats

Millièmes de parts

Exécution / règlement des ordres

Quotidienne - avant 12:00 (heure de Paris) / J+2

Droits d'entrée / Droits de sortie

3.00% / Néant

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire

Caceis Bank

Centralisateur

Caceis Bank

Code ISIN

(AC): FR0000982449

(AD): FR0000982456

Code Bloomberg

(AC): SINOFIC FP

(AD): SINOFID FP

Frais

Frais de gestion internes réels

1.50% TTC

Frais de gestion internes maximum

1.50% TTC